

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00393 Numéro SIREN : 819 551 789 Nom ou dénomination : A L EAU PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 792

2016 B 393

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce N° 2033-A-SD2019
BEZIERS

Désignation de l'entreprise		SAS A L'EAU PLOMBERIE		10 rue Jean-Baptiste Perrin		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		34500 BEZIERS		13 FEV. 2020				
SIRET		8 1 9 5 5 1 7 8 9 0 0 0 1 2		Sous le n° 2016 B 392				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092019		30092018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	4 259	030	3 213	1 046	2 111	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	4 259	048	3 213	1 046	2 111	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 600	052		2 600	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	6 214	070		6 214	195
			072	1 427	074		1 427	5 286
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	32 542	086		32 542	37 097	
	Charges constatées d'avance *	092	809	094		809	777	
	Total II	096	43 592	098		43 592	45 975	
	Total général (I + II)	110	47 851	112	3 213	44 639	48 086	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	2 000	2 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	200	200		
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	28 351	24 705		
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	2 942	3 646		
	Provisions réglementées	140		140				
	Total I	142		142	33 493	30 551		
	Provisions pour risques et charges	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	679	1 568		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	3 000	3 353		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	2 614	2 240		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	554	172	4 852	10 374		
	Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	11 146	17 535			
Total général (I + II + III)	180		180	44 639	48 086			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A L'EAU PLOMBERIE		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092019	Exercice N-1 clos le 30092018
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	3 675
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires		215	214	
			217	218	97 951
				219	55 827
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	4	7
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	97 955
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	2 424
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	49 932
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	20
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	12 562
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	525	244	604
	Rémunérations du personnel *			250	20 174
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	10 046
	Dotations aux amortissements *			254	1 065
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	11
		260			1
Total des charges d'exploitation (II)				264	94 414
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 541
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	21
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	58
		348			83
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	519
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 942
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 942
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	519
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991	
	Divers * ZFA (44 quater decies)	345		346	
	Investissements outre-mer	344		346	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
Bénéfice col. 1				352	3 461
Déficit col. 2				356	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	3 461

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	759	442		444		446	759				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	3 500	462		464		466	3 500				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	4 259	492		494		496	4 259				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	48	532	190	534		536	238				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	2 100	552	875	554		556	2 975				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	2 148	572	1 065	574		576	3 213				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS A L'EAU PLOMBERIENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 872
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 441
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A L'EAU PLOMBERIE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102018		et clos le : 30092019	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	97 951	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	97 951	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	4	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	54 330	
Variation négative des stocks	145	20	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	8 074	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	11	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	62 435	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	35 520
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/9/2/0/1/9

N° SIRET 8 1 9 5 5 1 7 8 9 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A L'EAU PLOMBERIE

ADRESSE (voie) 10 rue Jean-Baptiste Perrin

CODE POSTAL 34500

VILLE BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique POLATI Prénom(s) ALBAN
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200
Naissance : Date 06121989 N° département 34 Commune BEZIERS Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie IMPASSE LECLERC
Code postal 34290 Commune BASSAN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **44 639 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **97 955 euros** et un total **charges** de **95 012 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **2 942 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A L'EAU PLOMBERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 10, rue Jean-Baptiste Perrin,
34500 BEZIERS
819551789 RCS BEZIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JANVIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 2 942,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 942,44 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 31 293,28 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

